

Annick
BORIS-ISSENMANN

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

13, rue Edouard Teutsch / 67000 STRASBOURG

Tél. 03 90 22 40 60 / Portable 06 75 63 94 70

annick.boris@groupe-afc.eu

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Annick
BORIS-ISSENMANN

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

13, rue Edouard Teutsch / 67000 STRASBOURG

Tél. 03 90 22 40 60 / Portable 06 75 63 94 70

annick.boris@groupe-afc.eu

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

6, Chemin Long 67901 STRASBOURG CEDEX 1

Registre des Associations du T.I. de

Strasbourg n° 33 Volume XIV

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association sportive des PTT de Strasbourg « ASPTT de Strasbourg », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 mai 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci avant, j'attire votre attention sur le premier paragraphe de l'annexe comptable qui indique que le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 a enregistré un produit

exceptionnel de 90 K€ au titre d'une subvention d'équilibre antérieurement versée par l'Union des ASPTT et non utilisée par le passé.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

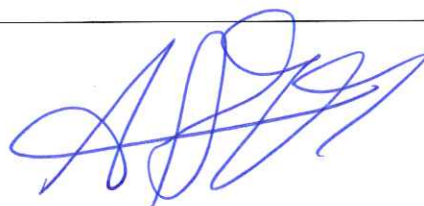
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 14 mai 2014

Le commissaire aux comptes

**ANNICK BORIS-
ISSENMANN**



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 742	6 742	-0	0,00	-0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 342 016	1 328 623	13 394	2,34	22 054	3,29
Installations techniques, matériel & outillage industriels	536 423	455 755	80 668	14,12	93 215	13,92
Autres immobilisations corporelles	148 314	136 035	12 279	2,15	5 596	0,84
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	113 506		113 506	19,86	71 506	10,68
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 147 001	1 927 154	219 846	38,48	192 371	28,73
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 217		1 217	0,21	920	0,14
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	216		216	0,04	216	0,03
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	51 998		51 998	9,10	47 077	7,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					40 937	6,11
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	284 286		284 286	49,75	355 467	53,09
Charges constatées d'avance	13 826		13 826	2,42	32 548	4,86
TOTAL (II)	351 542		351 542	61,52	477 165	71,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 498 543	1 927 154	571 388	100,00	669 536	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	252 365	44,17	232 365	34,71
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	61 273	10,72	61 273	9,15
Résultat de l'exercice	-25 506	-4,45		
Subventions d'investissement	58 775	10,29	74 484	11,12
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	346 907	60,71	368 122	54,98
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	5 649	0,99	8 149	1,22
TOTAL (III)	5 649	0,99	8 149	1,22
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	20 000	3,50		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	17 366	3,04	17 070	2,55
. Organismes sociaux	20 220	3,54	20 576	3,07
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	964	0,17	2 369	0,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	68 170	11,93	63 909	9,55
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	92 113	16,12	189 341	28,28
TOTAL (IV)	218 832	38,30	293 265	43,80
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	571 388	100,00	669 536	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	23 305		23 305	10,11	18 904	8,12	4 401	23,28	
Production vendue biens	40 778		40 778	17,69	41 490	17,81	-712	-1,71	
Production vendue services	166 482		166 482	72,21	172 525	74,07	-6 043	-3,49	
Chiffres d'Affaires Nets	230 565		230 565	100,00	232 918	100,00	-2 353	-1,00	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			382 455	165,88	402 962	173,01	-20 507	-5,08	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			483 977	209,91	506 392	217,41	-22 415	-4,42	
Total des produits d'exploitation (I)			1 096 997	475,79	1 142 273	490,42	-45 276	-3,95	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 584	8,93	26 639	11,44	-6 055	-22,72	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 149	8,31	16 850	7,23	2 299	13,64	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-297	-0,12	449	0,19	-746	-166,14	
Autres achats et charges externes			272 154	118,04	240 692	103,34	31 462	13,07	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 934	5,18	9 568	4,11	2 366	24,73	
Salaires et traitements			229 859	99,69	240 737	103,36	-10 878	-4,51	
Charges sociales			59 904	25,98	56 538	24,27	3 366	5,95	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 524	10,64	24 659	10,59	-135	-0,54	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			602 149	261,16	576 997	247,73	25 152	4,36	
Total des charges d'exploitation (II)			1 239 958	537,79	1 193 129	512,25	46 829	3,92	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-142 961	-61,99	-50 856	-21,82	-92 105	-181,10	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			209	0,09	427	0,18	-218	-51,04	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			359	0,16			359	N/S	
Total des produits financiers (V)			568	0,25	427	0,18	141	33,02	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			568	0,25	427	0,18	141	33,02	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-142 394	-61,75	-50 430	-21,64	-91 964	-182,35	

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 29/04/2014

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	98 849	42,87	34 721	14,91	64 128	184,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 709	6,81	15 709	6,74		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 500	1,08			2 500	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	117 058	50,77	50 430	21,65	66 628	132,12
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	170	0,07			170	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	170	0,07			170	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	116 888	50,70	50 430	21,65	66 458	131,78
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 214 622	526,80	1 193 129	512,25	21 493	1,80
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 240 128	537,86	1 193 129	512,25	46 999	3,94
RÉSULTAT NET	-25 506	-11,05			-25 506	N/S
	<i>Perte</i>					
Dont Crédit-bail mobilier	5 149	2,23	5 164	2,22	-15	-0,28
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ASPTT STRASBOURG
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

1-Evénements significatifs :

L'exercice clos au 31 décembre 2013 fait apparaître des produits d'un montant de 1 214 622 euros et des charges d'un montant de 1 240 128 euros et se solde par une perte de 25 506 euros.

Deux éléments doivent être relevés au titre de l'exercice clos :

- Le déficit de l'exercice a été couvert à hauteur de 89 820 euros par une reprise des subventions d'équilibre versées en 2004 et 2005 par l'Union des ASPTT. Celles-ci sont désormais soldées. Le déficit final net de l'exercice représente 25 506 euros.
- Des travaux de rénovation du hall de sport de Koenigshoffen ont été entrepris par la ville de Strasbourg en été 2012. Ceci a conduit à transférer les activités de certaines sections vers d'autres gymnases et a généré une baisse de fréquentation et d'adhésions sur la saison 2012-2013. Le gymnase de Koenigshoffen a été rouvert en septembre 2013 mais l'ensemble des installations ne sont pas encore opérationnelles.

2-Principes comptables et méthodes de base :

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1^o janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général issu du règlement CRC n^o 99-03, du règlement CRC n^o 99-01, spécifique aux associations, et modifié et complété par les règlements ultérieurs publiés par le CRC.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les subventions d'exploitation attribuées par les collectivités locales sont comptabilisées sur l'exercice à la date de la délibération, en fonction de l'affectation qui en a été faite par l'organe délibérant.

3-Immobilisations et amortissements :

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine
L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation, selon le mode linéaire et sur la base des durées suivantes :

- constructions	10 à 40 ans
- agencement des constructions	10 à 30 ans
- matériel et outillage	10 à 20 ans
- matériel de bureau	5 ans
- mobilier	5 ans

Tableau des mouvements des immobilisations : (Exprimés en euros)

	Début exercice	Acquisition	Diminution	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	<u>6 742</u>	-	-	<u>6 742</u>
Immobilisations Corporelles :	<u>2 016 753</u>	<u>10 000</u>	-	<u>2 026 753</u>
Constructions et aménagement terrain	1 342 016	-		1 342 016
Installations techniques, matériel	536 423	-		536 423
Autres immobilisations	138 314	10 000	-	148 314
Immobilisations financières : titres golf de La Wantzenau, de Soufflenheim et du Kempferhof	<u>71 506</u>	<u>42 000</u>		<u>113 506</u>
TOTAL	<u>2 095 001</u>	<u>52 000</u>		<u>2 147 001</u>

Tableau des mouvements des amortissements :

	Début exercice	Dotation	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations	6 742			6 742

incorporelles Immobilisations corporelles	1 902 630	24 524		1 927 154
Provision sur Immobilisations financières	0			0

Stocks :

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

- stock de boissons du Club House pour 1,2 K€
- stock de vêtements pour 0,2 K€.

5-Comptes rattachés :

5. 1 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de :

- de subventions de fonctionnement à recevoir pour 18,5 K€
- de prestations de services à facturer pour 3 K€
- de produits liés aux activités sportives pour 269,5 K€

5. 2 Charges à payer

Elles recouvrent :

- des dettes vis-à-vis de fournisseurs pour : 13 K€
- des dettes à caractère social et fiscal pour : 7 K€
- des dettes liées aux activités sportives pour : 55 K€

5.3 Produits constatés d'avance

Ce poste représente 92 K€ et se décompose ainsi :

- des cotisations statutaires encaissées au titre 2014 pour : 31 K€
- des acomptes sur organisations de stages 2014 ou autres pour : 37 K€
- des produits de participation publicitaire pour : 2 K€
- des subventions des collectivités publiques, proratisées sur la saison sportive pour : 21 K€

Les cotisations statutaires sont comptablement rattachées à la saison sportive 2013/2014 et les encaissements reçus à compter du 1^{er} septembre sont rattachés à l'exercice 2013. Les autres cotisations sont comptabilisés depuis 2009 à l'émission du bordereau de cotisations, alors que précédemment elles étaient comptabilisées à l'encaissement. Mais elles restent constatées au fil de l'eau.

5.4. Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation courante et recouvrent :

- des charges liées aux dépenses de fonctionnement du siège pour 4 K€
- des arrhes versés sur stages et séjours sportifs pour 10 K€

6-Echéances des créances et des dettes :

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an, à l'exception de :

-Prêt de 20 K€ de la Fédération Sportive des ASPTT :

Echéance à moins d'un an : 5,4 K€

Echéance à plu d'un an et moins de 5 ans : 16,2 K€

7-Echéancier du crédit bail (en milliers d'euros)

Désignation	Coût d'entrée	Loyers payés en 2013	Loyers restant à payer
Photocopieuses	17,8	5,1	8,5

8-Variation des fonds propres :

- Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	368,1 K€
- Apport d'Alsace Active avec droit de reprise (remboursable sur 4 ans)	20 K€
- Résultat de l'exercice	-25,5 K€
- Quote -part de subvention d'investissement rapportée au résultat	- 15,7 K€
- Fonds propres à la clôture de l'exercice	346,9 K€

9- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont uniquement constituées des charges restant à engager par rapport à une subvention perçue par la section quilles. Elles ont un caractère de fonds dédiés. Elles ont été minorées de 2,5 K€ pour couvrir le déficit 2013 de cette section.

10- Subventions des collectivités et autres organismes :

Les subventions attribuées par la ville de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Strasbourg, ainsi que celles attribuées par la Région et le Département correspondent à des saisons sportives et sont dès lors proratisées si elles se rattachent à l'année 2013/2014.

Les subventions versées par la Fédération des ASPTT et le CNDS sont attribuées par année civile et constatées en résultat en fonction des engagements de dépenses décrites dans la convention.

11- Résultat exceptionnel :

Il se décompose en :

- quote -part de subvention d'investissement rapporté au résultat : 15,7 K€

- reprise sur les subventions d'équilibre antérieurement versées par l'Union des ASPTT, et constatée à hauteur de la perte de l'exercice : 90 K€
- reprise de fonds dédiés de la section quilles : 2,5 K€
- produits sur exercice antérieur : 5,2 K€
- remboursement assurance : 3,5 K€

12-Effectif moyen (en équivalent temps plein) :

Personnel moyen employé par l'ASPTT : 9,9

13-Adhérents ASPTT :

Le nombre d'adhérents au sein de notre club omnisport est de 2 927.